

En 1982, en France, la part des salaires dans la richesse créée était de 76 %. Aujourd'hui cette part représente 67 %.

En 40 ans, ce sont donc 10 points de la richesse créée qui ont échappé aux salariés, se détournant du travail pour rejoindre le capital. Ce constat se vérifie au sein de tous les pays de l'OCDE.

La mondialisation et la financiarisation de l'économie, la mise en concurrence effrénée entre les salariés, la toute puissance des multinationales, la déréglementation du marché du travail, la précarisation du salariat, les institutions internationales et les Gouvernements complices expliquent que le rapport de force a été favorable au capital.

Les mobilisations interprofessionnelles pour l'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux, pour l'égalité femme/homme et contre le projet retraite du 29 septembre, partout sur le territoire (200 manifestations), ont rassemblé 250 000 salariés (actifs et retraités). Elles ne sont que le reflet de mobilisations déjà engagées dans divers champs professionnels et dans de multiples entreprises.

Pendant que la part des salaires du sommet de l'échelle (le 1 % des plus riches) ne cesse de croître passant de 5,5 % en 1996 à 6,3 % en 2015 de la masse salariale, les salariés ont à subir et à souffrir d'une inflation généralisée sur les produits de consommation et d'un pouvoir d'achat en baisse. Les retraités, les femmes comme les étudiants vivent des moments d'une grande précarité.

Ne nous y trompons pas, cette inflation ne résulte pas de la Guerre en Ukraine, ni de la pandémie Covid. Elle est le fruit de la spéculation et de la mondialisation.

La dernière campagne présidentielle était pourtant placée sur le thème du pouvoir d'achat avec pour chaque candidat des solutions pour l'augmenter : en baissant les impôts pour certains, en distribuant des indemnités inflations pour d'autres, en allégeant les charges en compensation de l'augmentation des petits revenus par ici, en abandonnant la redevance télé par là... Mais en août 2022, dans les rangs de l'Assemblée Nationale toutes les droites, de concert, rejetaient, unanimement, les amendements de la gauche lors des discussions sur la loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat. Un comble ! Pas tant que ça, finalement !

Cela montre que le pouvoir d'achat ne se conjugue pas, par tous, de la même manière. Cela montre aussi que l'extrême droite demeure un parti du capitalisme libéral, se positionnant contre l'augmentation générale des salaires n'hésitant pas à se cacher derrière des discours populistes trompeurs. Cela montre enfin que le pouvoir d'achat n'est pas un mot tabou à la CGT et que s'il est corrélé avec l'augmentation des salaires et la juste répartition des richesses, alors il devient en enjeu de luttes et de revendications.

Le 29 septembre reste une étape vers un élargissement de la lutte pour la défense des salariés et retraités. Pour la CGT, il est urgent d'imposer la réouverture des négociations sur les salaires comme priorité. En exigeant : SMIC à 2000 euros, égalité salariale femme homme, semaine des 32 heures...

Un combat ne venant jamais seul, celui contre le projet de réforme des retraites se fait jour. Déjà, l'urgence de la mesure a été annoncée par le Ministre de l'économie qui souhaite une application du futur régime des retraites durant l'été 2023. Cette précipitation dénote avec les conclusions du COR qui ne voit pas péril en la demeure en matière de financement du régime des retraites.

Nous voyons, la volonté de repousser l'âge de départ légal à la retraite avec comme conséquence une augmentation de la durée de cotisation. Inacceptable pour la CGT ! Afin de garantir le système de retraite par répartition, il est nécessaire que les salariés se réunissent dans les entreprises, en assemblée générale pour débattre et construire un rempart face à ce projet de réforme néfaste, du Gouvernement.

Nous ne pouvons oublier dans ce contexte de luttes, les élections professionnelles dans la Fonction Publique. 5,7 millions d'agents publics sont amenés à voter pour leurs représentants du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022.

La transformation de la Fonction Publique de 2019 a taillé en brèche quelques grands principes garantissant la neutralité et l'indépendance du fonctionnaire en supprimant notamment le paritarisme en matière de mutation et en matière de promotion.

Désormais le savoir être de l'agent public et ses compétences personnelles prennent le pas sur son expérience et son savoir faire. En bref, le capitaine choisit son équipe.

La CGT a toujours défendu le statut du fonctionnaire dans ce qu'il était nécessaire pour garantir la mission de service public. La CGT a toujours eu à cœur d'accompagner dans leurs revendications les agents contractuels de la fonction publique afin qu'ils obtiennent des droits nouveaux et de meilleures conditions de travail.

L'enjeu de ce scrutin est de taille et déterminant pour la représentativité de la CGT tous secteurs confondus et la construction du rapport de force des salariés contre le capitalisme.

Pascal HOFFMANN

## La CGT à la rencontre des travailleurs de la vigne

**C**e 14 septembre dans la période des vendanges en Gironde, la CGT a été à la rencontre des **travailleurs de la vigne** dans des châteaux dits prestigieux qui font la renommée des vins médocains.

Cette action syndicale a permis d'informer les travailleurs de la vigne sur leurs droits (souvent non respectés) et de l'utilité qu'ils ont de s'organiser avec la CGT. Car ne l'oublions pas, c'est bien le travail de ces salariés souvent précaires qui font la richesse viticole. Sans eux pas de vins.

Ainsi à l'ombre des luxueuses façades des propriétés se cache la réalité de travailleurs pauvres dont beaucoup trop sont en mauvaise santé, voire malades compte tenu des conditions de travail. Les travailleurs étrangers et notamment sans-papiers font partie de cette **grande précarité du fait de l'augmentation de la sous-traitance des travaux viticoles** qui est maintenant bien ancrée dans les châteaux.

Beaucoup de ces propriétés appartiennent à de grands groupes bien connus de négociants (Castel), d'assureurs (AG2R, Axa), de pétroliers (Perrodo), de groupes du BTP (Fayat) mais aussi Dassault, Auchan, Pinault ou Hermès qui font fructifier leur fortune en bénéficiant aussi d'avantages fiscaux et d'aides publiques octroyés sans contreparties par les politiques.

Cette action militante a aussi rappelé que depuis avril 2021, la **convention collective nationale Agricole/CUMA** à laquelle les travailleurs de la vigne sont rattachés et **signée par la CGT**, permet de continuer à leur faire bénéficier de dispositions locales plus favorables.

Cela a été aussi l'occasion de communiquer les coordonnées de la CGT en territoire pour ces travailleurs. Cette **action appréciée des travailleurs rencontrés a pour vocation à être renouvelée.**



## Mobilisation des agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bordeaux

**L**e 27 septembre, les **personnels du CCAS à l'appel de la CGT** sont venus informer les citoyens sur les discussions en cours qui programment la **dégradation de l'offre d'action sociale** pour les bordelaises et les bordelais.

La Mairie de Bordeaux au travers de son CCAS, souhaite prendre en charge l'accueil de la moitié de la population, prérogative du Conseil Départemental sans aucun moyen supplémentaire en termes de locaux adaptés ou de personnels suffisants.

Ces choix s'ils sont retenus amèneront inexorablement la **dégradation des conditions d'accueil** au sein du CCAS de Bordeaux et ce au détriment des bordelaises et bordelais **les plus démunis et plus largement de l'ensemble des contribuables** de la ville de Bordeaux.

Déjà en projet la suppression des accueils inconditionnels effectués par les travailleurs sociaux au sein du CCAS.

La CGT est venue dénoncer ces positions qui se font sans aucune prise en compte des **revendications des organisations syndicales du CCAS qui s'appuient sur la parole des agents et des rencontres faites avec les citoyens.**



## Petite enfance mobilisée

**L**e 6 octobre à l'appel de l'intersyndicale et de « pas de Bébé à la Consigne », les **salarié.e.s du secteur de la petite enfance se sont mobilisé.es** à travers plus de **70 rassemblements** sur tout le territoire pour défendre les conditions **d'accueil des enfants.**

À Bordeaux, la CGT a organisé un rassemblement devant la préfecture où plus de 500 salarié.es du public, du privé, et associatif sont venues dénoncer **la dernière réforme des modes d'accueil et ses conséquences dramatiques** tant pour **les conditions de travail et de rémunération** des agents, que pour la **qualité d'accueil et la sécurité des enfants.**

Une délégation de tous les représentants des organisations a été reçue.

La CGT a réitéré lors des échanges ses revendications :

- ▶ La défense d'un service public de la Petite Enfance, seule alternative à la marchandisation du secteur.
- ▶ L'abrogation immédiate de l'arrêté du 29 juillet 2022 relatif aux personnels autorisés à exercer dans les crèches. Cet arrêté applicable depuis le 31 août 2022 permet le recrutement de personnels non diplômés et la non-reconnaissance de leurs qualifications.
- ▶ La prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75 % du salaire des 6 derniers mois.
- ▶ L'augmentation des salaires avec pour le secteur public un dégel et le rattrapage immédiat de la valeur du point d'indice d'au minimum 10 % et pour le privé un smic à 15€ de l'heure soit 2000 € net.



Pour répondre aux besoins des familles, enfants, parents mais aussi de l'ensemble des salarié.es de ce secteur, la CGT demande la mise en place d'une politique ambitieuse de la Petite Enfance, véritable investissement pour l'avenir des enfants et de notre société.

## Des mobilisations importantes sur les salaires, donc les retraites qui appellent à être élargies et amplifiées pour gagner

Les importantes mobilisations le 29 septembre et le 18 octobre notamment à Bordeaux, ont vu des milliers de manifestants battre le pavé pour porter dans un «tous ensemble», public-privé, jeunes et retraités, l'urgence de l'augmentation des salaires et des retraites. Ces actions ont permis que cette «urgence des salaires» s'impose dans le paysage social.

N'en déplaise à certains commentateurs ou «partenaires sociaux», c'est bien le rapport de force impulsé par la CGT qui permet ainsi de faire bouger les lignes patronales, même si elles ne sont pas encore au niveau revendiqué. Si certains signent des accords avec des augmentations globales de salaire c'est quand le capital y est contraint par l'action collective, et non pas grâce aux talents de négociation de ceux qui ne savent tenir que le stylo.

Ainsi de plus en plus de secteurs se mobilisent dans leur entreprise notamment par la grève, pour appuyer cette légitime revendication d'augmentation de salaire avec des modalités d'action impactant la production. C'est cela qu'il nous faut arriver à amplifier pour imposer des augmentations dignes de ce nom pour tous.

Ainsi continuons à organiser sur tous les lieux de travail des réunions de débats collectifs, à comparer les fiches de salaire avec le coût de la vie qui explose et avec les niveaux des dividendes versés aux actionnaires (+40 % en deux ans), pour décider des modalités d'actions (dont le recours au droit constitutionnel de grève), pour imposer d'autres politiques salariales que celles consistant à distribuer des miettes aux salariés en deçà de l'inflation et/ou des primes encouragées par le Gouvernement (loi pouvoir d'achat) dont les salariés ne voient plus la couleur à la retraite.

La colère des travailleurs que nous partageons, est là. À nous de la transformer en capacité d'actions revendicatives et collectives pour affirmer la détermination des salariés à élever le rapport de force auquel les contraignent les politiques sociales que nous ne voulons plus subir mais imposer.

Les mobilisations réussies de septembre et d'octobre en appellent de nouvelles, notamment le 27 octobre et le 10 novembre. Elles sont toujours à construire pour qu'enfin les dirigeants répondent favorablement aux revendications des travailleurs.

Cette justice sociale, nous la gagnerons également en faisant vivre la démocratie dans l'entreprise c'est-à-dire en organisant tous les cadres démocratiques permettant les délibérations et décisions collectives des travailleurs sur tous les sujets qui les concernent notamment ceux des salaires, des conditions de travail et des emplois.

C'est cette démocratie sociale que refusent le patronat et le Gouvernement qui préfèrent discréditer le mouvement syndical (particulièrement la CGT) et s'attaquer aux libertés individuelles fondamentales de notre République en menaçant les grévistes et en les réquisitionnant.

La meilleure réponse des travailleurs à avoir est celle de s'organiser collectivement en adhérant à notre organisation syndicale et de prendre part à la construction collective des futures actions sociales.



## Des mobilisations importantes sur les salaires, donc les retraites qui appellent à être élargies et amplifiées pour gagner

Les importantes mobilisations le 29 septembre et le 18 octobre notamment à Bordeaux, ont vu des milliers de manifestants battre le pavé pour porter dans un «tous ensemble», public-privé, jeunes et retraités, l'urgence de l'augmentation des salaires et des retraites. Ces actions ont permis que cette «urgence des salaires» s'impose dans le paysage social.

N'en déplaise à certains commentateurs ou «partenaires sociaux», c'est bien le rapport de force impulsé par la CGT qui permet ainsi de faire bouger les lignes patronales, même si elles ne sont pas encore au niveau revendiqué. Si certains signent des accords avec des augmentations globales de salaire c'est quand le capital y est contraint par l'action collective, et non pas grâce aux talents de négociation de ceux qui ne savent tenir que le stylo.

Ainsi de plus en plus de secteurs se mobilisent dans leur entreprise notamment par la grève, pour appuyer cette légitime revendication d'augmentation de salaire avec des modalités d'action impactant la production. C'est cela qu'il nous faut arriver à amplifier pour imposer des augmentations dignes de ce nom pour tous.

Ainsi continuons à organiser sur tous les lieux de travail des réunions de débats collectifs, à comparer les fiches de salaire avec le coût de la vie qui explose et avec les niveaux des dividendes versés aux actionnaires (+40 % en deux ans), pour décider des modalités d'actions (dont le recours au droit constitutionnel de grève), pour imposer d'autres politiques salariales que celles consistant à distribuer des miettes aux salariés en deçà de l'inflation et/ou des primes encouragées par le Gouvernement (loi pouvoir d'achat) dont les salariés ne voient plus la couleur à la retraite.

La colère des travailleurs que nous partageons, est là. À nous de la transformer en capacité d'actions revendicatives et collectives pour affirmer la détermination des salariés à élever le rapport de force auquel les contraignent les politiques sociales que nous ne voulons plus subir mais imposer.

Les mobilisations réussies de septembre et d'octobre en appellent de nouvelles, notamment le 27 octobre et le 10 novembre. Elles sont toujours à construire pour qu'enfin les dirigeants répondent favorablement aux revendications des travailleurs.

Cette justice sociale, nous la gagnerons également en faisant vivre la démocratie dans l'entreprise c'est-à-dire en organisant tous les cadres démocratiques permettant les délibérations et décisions collectives des travailleurs sur tous les sujets qui les concernent notamment ceux des salaires, des conditions de travail et des emplois.

C'est cette démocratie sociale que refusent le patronat et le Gouvernement qui préfèrent discréditer le mouvement syndical (particulièrement la CGT) et s'attaquer aux libertés individuelles fondamentales de notre République en menaçant les grévistes et en les réquisitionnant.

La meilleure réponse des travailleurs à avoir est celle de s'organiser collectivement en adhérant à notre organisation syndicale et de prendre part à la construction collective des futures actions sociales.



## Un moment mémoriel qui nous éclaire sur l'actualité

Extrait du discours de Stéphane OBÉ lors de la cérémonie d'hommage aux Fusillés de Souge à la Bourse du Travail le 21 septembre 2022



**C**e moment de commémoration collective est important pour nous qui voulons ne jamais oublier le sacrifice ultime de nos camarades, des femmes et des hommes qui se sont battus pour la liberté, notre liberté.

Il est toujours utile de se rappeler que la logique capitaliste est de s'abreuver de la vie des êtres humains en premier lieu celles des travailleurs. Ce capitalisme qui a le même appétit concernant la nature. « Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage » nous avertissait Jean Jaurès en 1895. Une phrase qui a particulièrement résonné en une seule journée de juillet dernier, où Total Énergie annonçait avoir engrangé 5,7 milliards de bénéfices dont le pouvoir politique refusait qu'une partie alimente la solidarité nationale ou tout autre besoin collectif vital et ce, le jour du dépassement qui nous rappelait que c'est 1,75 planètes qu'il faudrait pour continuer à vivre comme actuellement surtout pour les plus riches.

Le même jour, les mêmes nous expliquaient qu'il n'y avait plus d'argent dans les caisses de l'État pour augmenter le RSA et qu'il valait mieux utiliser cette belle journée pour serrer la main d'un dictateur fortement présumé d'avoir ordonné le meurtre d'un journaliste et pourvoyeur de guerre au Yémen, cela pour obtenir du pétrole qu'un autre pourvoyeur de guerre en Ukraine ne fournirait sûrement plus.

La barbarie déployée par les nazis et le pouvoir de Vichy au nom d'une idéologie doit toujours nous interroger.

Ainsi, 70 militants syndicaux et politiques girondins ont été jugés coupables « d'activités anti-allemandes » ou communistes, et sont fusillés au camp militaire de Souge, investi par l'armée allemande depuis 1940.

Ce n'est pas par erreur que le Gouvernement français et le patronat ont collaboré mais par conviction, par idéologie.

La CGT réunifiée dans la clandestinité, va prendre toute sa place dans la Résistance.

Elle participe pleinement à l'élaboration du Programme National de la Résistance « les jours heureux », adopté par le CNR le 15 mars 1944.

C'est d'ailleurs ces mêmes initiales du Conseil National de la Résistance que le pouvoir actuel français tente de dévoyer pour mener des régressions sociales.

Quelle honte pour ceux qui se souviennent que c'est dans la douleur, l'effroi, que des militants ont su se tourner vers l'avenir et permettre l'espoir de jours meilleurs, construire un modèle social qui effacerait les inégalités.

**C'est criant notamment au vu d'un système actuel qui permet qu'une poignée de personnes détiennent autant de richesses que la moitié de l'humanité !**

Les ingrédients des conflits se mettent en place devant nos yeux. Conflits armés ouverts entre nations, conflits larvés entre d'autres, montée de l'extrême droite, dérèglement climatique avec des conséquences de plus en plus graves sur des populations contraintes à l'exode.

Nous voulons que les sommes colossales affectées à l'armement et particulièrement à l'armement nucléaire soient utilisées pour répondre aux besoins sociaux de la population et à la préservation de l'environnement. Une revendication qui revêt toute son urgence, à l'orée des déclarations menaçantes de Vladimir Poutine diffusées aujourd'hui même sur de possibles recours à l'arme nucléaire dans le contexte actuel de la guerre en Ukraine.

Les rapports des experts climat de l'ONU (le GIEC) sont eux aussi une véritable « alerte rouge » pour l'humanité.

Hier encore, lors de l'assemblée générale de l'ONU, son Secrétaire Général, António Guterres a mis en garde les dirigeants de ce monde sur les conséquences gravissimes pour l'humanité des multiples crises qu'elle vit.

Car oui les graves épisodes climatiques (inondations, incendies..) qui nous ont durement touché et touchent encore, les victimes des guerres actuelles et passées, sont bien de la responsabilité des dirigeants économiques et politiques.

Les pénuries d'eau que nous avons vécues en France font que certains nous annoncent dorénavant « une guerre de l'eau ».

**Agir pour la mémoire c'est aussi se tourner vers l'avenir, c'est lutter d'une part contre toutes attaques de politiques régressives, d'autre part c'est porter des propositions pour la transformation sociale et se mobiliser pour elles.**

### À lire

#### Les nouvelles femmes de droite - M. Della Sudda - Edité par Hors d'Atteinte, 2022

Magali Della Sudda chercheuse au CNRS décrit et analyse dans ses recherches comment, notamment depuis la « Manif pour tous » de 2012 en France, diverses formations féminines se réclamant parfois du féminisme, se livrent à une « bataille culturelle », irriguent la société de leurs idéologies conservatrices et tentent d'orienter ainsi le vote des femmes vers des candidatures de droites extrêmes.



## Agenda

- 04 novembre : CEUD
- 09 et 10 novembre : Congrès Énergie 33
- 09 et 10 novembre : Conférence Régionale Nouvelle Aquitaine
- **10 novembre : Journée nationale interprofessionnelle et intersyndicale**
- 18 novembre : 61<sup>ème</sup> congrès UD : Collectif Bilan
- 30 novembre : 61<sup>ème</sup> congrès UD : Collectif Orientation

En 2022,  
la Macif a été élue  
**Marque préférée**  
**des Français\***



**Et vous, pourquoi  
préférez-vous la Macif ?**

Pour Mehdi, c'est pour  
ses **prix compétitifs**.

Pour Albert, c'est pour son modèle  
d'assureur mutualiste **sans actionnaire**.

Pour Hugnette, c'est pour **la relation  
avec son conseiller**.

Pour Laure, c'est pour **son service client  
basé en France\*\***.



La Macif,  
c'est **vous**.

\* Étude réalisée du 12 au 13 janvier 2022 par La Marque Préférée des Français auprès de 1 022 français, représentatifs de la population française - terrain réalisé par OpinionWay - dans la catégorie « Compagnies d'assurance ».

\*\* Certification AFRC Relation Client France. Certificat 95088 délivré à la Macif par Afnor Certification.  
Pour en savoir plus : [relationclientfrance.fr](http://relationclientfrance.fr).

**MACIF** - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances.  
Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.